

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 44 (2017)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Informations de l'OSE

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# «Certaines banques ont commencé à réagir»

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) défend les intérêts des expatriés en Suisse. Remo Gysin, son président, explique que l'OSE se bat actuellement contre les banques qui compliquent les ouvertures de comptes pour les Suisses de l'étranger, ou les rendent même impossibles. Les assurances et le vote électronique sont d'autres sujets sensibles.

INTERVIEW: MARKO LEHTINEN

**Monsieur Gysin, l'attitude des banques suisses envers leurs clients expatriés est le sujet qui suscite actuellement le plus de mécontentement auprès des Suisses de l'étranger. Ouvrir un compte leur est très difficile, voire impossible et certaines banques ne leur délivrent plus de cartes de crédit.**

Oui, cette situation est inadmissible. Des clients de longue date à l'étranger

## Que peut faire l'OSE?

Nous cherchons à établir un contact direct avec les banques. Nous attirons leur attention sur ce problème depuis plusieurs années déjà et certaines d'entre elles ont commencé à réagir. La banque Cler par exemple a laissé entendre qu'elle était disposée à se tourner vers les Suisses de l'étranger en Europe. C'est un premier pas. Nous exerçons aussi une forte pression sur les banques d'importance systémique

tous les Suisses et Suissesses la possibilité d'ouvrir un compte, même s'ils vivent à l'étranger. Ces interventions ont vraiment fait bouger les choses au Parlement. Au Conseil national notamment, la politique bancaire amorce une véritable nouvelle ère. Plusieurs conseillers encore opposés à ces interventions au printemps ont depuis changé d'avis. Récemment, le Conseil national a transmis à la commission de politique extérieure une motion qui exige que PostFinance accorde le même traitement aux Suisses de Suisse et à ceux de l'étranger. Nous sommes donc confiants.

## Est-il réaliste d'attendre des banques qu'elles garantissent un traitement équitable aux Suisses de l'étranger?

C'est une ambition qui ne sera peut-être jamais entièrement satisfaite. Mais nous avons des exigences concrètes: nous voulons que tous les Suisses et Suissesses puissent ouvrir un compte et que les frais et dépôts minimaux soient appropriés et ne désavantagent pas les expatriés.

## La prévoyance vieillesse est un autre sujet qui cause du tracas à bon nombre de Suisses de l'étranger. Beaucoup d'entre eux vivent et travaillent pendant des années à l'étranger et, lorsqu'ils veulent rentrer en Suisse une fois à la retraite, ils font subitement face à d'immenses problèmes dus à des lacunes de cotisation et à d'autres obstacles imprévus.

C'est un problème important. C'est pourquoi l'OSE demande un accès simplifié à l'AVS facultative. Nous voulons que la période préalable d'assurance de cinq ans pour les personnes qui s'expatrient temporairement dans



Pour Remo Gysin, président de l'OSE, les assurances aussi posent problème: «Nous voulons que la période préalable d'assurance de cinq ans pour les personnes qui s'expatrient temporairement dans un État membre de l'UE ou de l'AELE soit réduite». Photo Adrian Moser

voient leurs comptes clôturés, les banques suspendant tout simplement les relations. En outre, presque toutes les banques imposent aux Suisses de l'étranger des frais exorbitants, qu'elles ne justifient par aucun travail administratif. Par ailleurs, elles exigent des dépôts minimaux indécents lors de l'ouverture d'un compte. La Banque cantonale de Zurich demande par exemple 100 000 francs aux Suisses de l'étranger.

chargées d'une mission de service public, ainsi que sur les banques cantonales.

**Les choses commencent aussi à bouger au Parlement. Cela donne un peu d'espoir.** Tout à fait. Roland Büchel et Filippo Lombardi, deux conseillers nationaux qui siègent au comité de l'OSE, sont intervenus à ce sujet. Ils ont en ligne de mire les banques d'importance systémique, qui sont tenues de garantir à

un État membre de l'UE ou de l'AЕLE soit réduite afin de limiter les difficultés à leur retour en Suisse. En ce qui concerne l'AVS, nous regrettons que le peuple ait rejeté le 24 septembre la réforme de la prévoyance vieillesse, car elle présentait également des avantages pour les expatriés.

#### **L'assurance maladie peut aussi être un problème pour les Suisses de l'étranger.**

Oui, c'est pourquoi nous recommandons à tous les Suisses de l'étranger de régler les questions d'assurance maladie avant leur départ de Suisse. Toute personne qui s'installe dans un pays hors UE/AЕLE perd automatiquement la protection de l'assurance de base et doit recourir à une solution privée. Cela pose souvent problème. La plupart du temps, souscrire une assurance maladie à l'étranger est une démarche coûteuse et compliquée. En outre, cette couverture n'est pas toujours efficace en cas de maladie.

**Le vote électronique est un autre sujet qui revient régulièrement sur le devant de la scène. Où en sommes-nous actuellement?** L'OSE défend activement le vote électronique et la Confédération s'efforce de l'introduire sur tout le territoire dans le cadre de sa stratégie de numérisation. Bien qu'ils ne soient actuellement pas obligés de le faire, de plus en plus de cantons adoptent ce procédé, Fribourg étant le dernier en date. Le vote électronique progresse lentement.

**Enfin, vous parlez régulièrement de la mobilité des expatriés. En quoi est-ce un sujet pour les Suisses de l'étranger? On n'a jamais été aussi connectés au monde et mobiles qu'aujourd'hui. On peut traverser la moitié du globe en avion pour 100 francs. Que voulez-vous promouvoir dans ce domaine?**

Les Suisses de l'étranger font de plus en plus d'allers et retours. Ils s'en vont, reviennent en Suisse, repartent. Alors

## **95<sup>e</sup> Congrès annuel à Bâle**

**Le nouveau Conseil des Suisses de l'étranger s'est réuni en août à Bâle. Des Suisses du monde entier sont venus assister au congrès annuel qui portait sur le thème «Suisses de Suisse et de l'étranger: un monde!»**

Les 116 membres du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) nouvellement élu se sont réunis le 17 août à Bâle pour la première séance de leur mandat. Ils ont élu les conseillers nationaux Laurent Wehrli (PLR/VD) et Claudio Zanetti (UDC/ZH) comme nouveaux membres de l'intérieur du comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) et confirmé le président Remo Gysin dans ses fonctions.

Cette séance à la mairie de Bâle a porté en priorité sur la discrimination des Suisses de l'étranger par les banques suisses. Roland Büchel, membre du comité de l'OSE et conseiller national UDC, a conclu les discussions en ces termes: «Nous devons maintenir la pression, y compris sur le Conseil fédéral.» Il a aussi été question de l'AVS, dont la réforme était soumise au vote le 24 septembre. Les délégués ont tenu à parler de la «Prévoyance vieillesse 2020», même si ce sujet n'était pas à l'ordre du jour. Ils ont décidé de soutenir cette réforme avec 80 voix pour et 22 contre et quelques abstentions.

La «Prévoyance vieillesse 2020» a aussi été abordée le lendemain lors du congrès annuel des Suisses de l'étranger au Congress Center de Bâle. Dans son discours d'ouverture, le conseiller fédéral Alain Berset a déclaré: «La réforme permettra de garantir nos retraites, de maintenir le niveau des rentes et d'adapter la prévoyance vieillesse aux besoins actuels.» Ce projet a, comme chacun sait, été rejeté dans les urnes un mois plus tard.



Après le conseiller fédéral, plusieurs intervenants se sont exprimés sur le sujet «Suisses de Suisse et de l'étranger: un monde!». Thomas Milic, de l'institut de recherche Sotomo, a analysé le comportement des Suisses de Suisse et de l'étranger lors des votations et élections. Il en conclut que leur profil de vote est globalement similaire, mais qu'il existe des différences dans certains cas concrets. Les Suisses expatriés sont par exemple moins préoccupés par la crise des réfugiés que ceux de Suisse, mais bien plus par les relations entre la Suisse et l'Europe. Étant donné que six Suisses de l'étranger sur dix vivent en Europe, beaucoup d'entre eux sont directement concernés par ce sujet.

Les interventions ont été suivies d'une table ronde au cours de laquelle les participants ont souligné à quel point les concitoyens de l'étranger sont un atout pour la Suisse. Pascale Baeriswyl, secrétaire d'État du DFAE, a déclaré que «les Suisses et Suissesses de l'étranger sont dans une certaine mesure nos ambassadeurs à l'étranger, et nous leur en sommes très reconnaissants.»

MARKO LEHTINEN

Le conseiller fédéral Alain Berset a tenu un discours sur l'AVS au congrès des Suisses de l'étranger à Bâle.  
Photo Adrian Moser

qu'avant, en général, ils s'expatriaient une fois et ne revenaient plus. La mission de l'OSE est de veiller à ce que cette mobilité accrue n'entraîne pas de rupture majeure, que ce soit en termes de droits politiques, de comptes bancaires ou d'assurances. Aujourd'hui, certains obstacles admi-

nistratifs sont une barrière à la mobilité des Suisses, qu'il s'agisse du certificat de vie qu'on est tenu de présenter, ou encore de l'AVS et ses lacunes. Nous voulons que les Suisses puissent être mobiles sans être freinés par ce type de désagréments. Car la mobilité, c'est la liberté.



# Conseil OSE

*Jusqu'à quel âge est-ce que je peux effectuer mon service militaire volontaire en Suisse?*

Au plus tard jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle tu accomplis ta 24<sup>e</sup> année. Les Suisses de l'étranger qui souhaitent effectuer le service militaire volontaire doivent s'inscrire auprès de la représentation suisse compétente. Le recrutement s'effectue en principe au cours de la 19<sup>e</sup> année à l'issue d'une procédure particulière. Dans des cas exceptionnels dûment motivés, une demande de recrutement anticipé peut être adressée. Dans tous les cas, il est recommandé de prendre contact en temps utile avec la représentation compétente. Le livret de service est établi par les autorités en Suisse.

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

## FESE: Camps d'été pour les enfants de 8 à 14 ans

**De fin juin à fin août 2018, des camps d'été de deux semaines seront l'occasion pour les enfants suisses de l'étranger de partager des moments formidables avec près de 40 enfants du monde entier, ainsi que de découvrir la Suisse et sa culture.**

La procédure d'inscription aux camps d'été débute en janvier 2018. Les informations précises sur les différentes offres (date, lieu, groupes d'âges, etc.) ainsi que le formulaire d'inscription seront disponibles à compter du 1er janvier 2018 sous [www.sjas.ch/fr](http://www.sjas.ch/fr). Sur demande, nous adressons volontiers notre brochure d'information avec notre offre complète par la poste. Le délai d'inscription est fixé au 15 mars 2018.

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger souhaite offrir la possibilité à chaque enfant suisse de l'étranger de découvrir la Suisse au moins une fois de cette manière. C'est pourquoi, dans des cas justifiés, une réduction de tarif est accordée. Vous pouvez demander le formulaire de réduction en cochant la case correspondante sur le formulaire d'inscription.

Le secrétariat de la FESE se tient à votre entière disposition pour tout complément d'information.

# educationsuisse: formation et premières expériences professionnelles en Suisse

Se former en Suisse garantit une formation professionnelle et des études universitaires de grande qualité. educationsuisse informe les jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger de façon générale sur le thème de la formation en Suisse et propose des prestations spécifiques.

## Informations sur les différentes possibilités de formation

Comment le système de formation est-il organisé? La priorité est-elle accordée à une formation académique dans une université ou une haute école spécialisée ou bien à un apprentissage professionnel?

**Informations sur des questions spécifiques**  
Quelles sont les compétences linguistiques et la formation demandée? Comment organiser mon séjour en Suisse?

## Conseil personnalisé

Dans le cadre d'un entretien personnel, différentes questions sont discutées et clarifiées. Quelle est la formation qui me convient? Conjointement à un accompagnement axé sur les études et l'orientation professionnelle, les souhaits correspondants du jeune sont évoqués et analysés.

## Conseil sur les bourses et suivi du dossier

Est-il possible de bénéficier d'une bourse publique (du canton d'origine) ou d'une allocation de formation d'un fonds privé d'educationsuisse?

## Travailler comme assistant(e) linguistique en Suisse

Un stage est une occasion idéale pour faire une première expérience professionnelle pendant ou après la formation. Dans le cadre de son programme «Assistance linguistique», l'agence nationale Movetia place de jeunes étudiants de l'étranger comme assistant(e)s linguistiques dans les gymnases et écoles professionnelles suisses. En tant que Native Speakers, ils enrichissent le cours et présentent certains aspects culturels de leur pays de résidence. L'offre s'adresse aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s suisses des universités, des hautes écoles spécialisées ou des hautes écoles pédagogiques en Suisse, nés à l'étranger ou ayant passé leur enfance dès l'âge de quatre ans à l'étranger et ayant pour langue maternelle l'anglais, l'allemand, le français, l'espagnol ou l'italien. Le stage rémunéré dure de septembre 2018 à juin 2019 environ. Le délai d'inscription court jusqu'à fin mars 2018.

Pour obtenir des informations détaillées, veuillez vous adresser directement à educationsuisse. Nos collaboratrices parlent français, allemand, anglais, italien et espagnol.

[www.educationsuisse.ch](http://www.educationsuisse.ch)  
<https://www.movetia.ch>

## Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26  
CH-3006 Berne  
Tél. +41 31 356 61 00  
Fax +41 31 356 61 01  
info@aso.ch  
[www.aso.ch](http://www.aso.ch)  
[www.revue.ch](http://www.revue.ch)  
[www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)



## Nos partenaires:

educationsuisse  
Tél. +41 31 356 61 04  
Fax +41 31 356 61 01  
info@educationsuisse.ch  
[www.educationsuisse.ch](http://www.educationsuisse.ch)



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger  
Tél. +41 31 356 61 16  
Fax +41 31 356 61 01  
info@sjas.ch  
[www.sjas.ch](http://www.sjas.ch)



Stiftung für junge Auslandschweizer  
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger  
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero  
Fundazion per giovani svizzeri a l'estero



## Inscrис-toi maintenant pour profiter des offres de l'OSE pour les jeunes!

Si tu n'es jamais parti à un camp d'hiver du service des jeunes, tu as raté quelque chose! Pendant dix jours, au cœur des montagnes suisses, de jeunes Suisses de l'étranger du monde entier vivent sous le même toit et partagent des moments de plaisir sur les pistes de ski et dans le foyer. Tu fais la connaissance de nouvelles personnes.

Votre point commun? La Suisse. Nos moniteurs de ski et de snowboard te montrent les dernières techniques ou t'enseignent tout simplement la pratique de ces sports. C'est une expérience unique et fantastique. Le programme propose des activités distrayantes et amusantes. Une fête trépidante ne manque pas d'accompagner chaque camp.

### Il reste encore des places dans les camps d'hiver suivants:

- Camp du Nouvel An aux Diablerets (VD) à partir de 15 ans (27.12.2017 – 5.1.2018)
- Camp d'hiver à Saas-Grund (VS) pour les jeunes adultes à partir de 18 ans (27.12.2017 – 5.1.2018)
- Cours d'allemand (débutant jusqu'à B1) à Lucerne (8.1. – 19.1.2018)

### Découvre la Suisse (deux semaines – possible à tout moment)

Outre les camps d'hiver, nous proposons également de découvrir la Suisse seul(e). Nous organisons le séjour dans une famille d'accueil sympathique et élaborons un programme en fonction de tes centres d'intérêt. Tu pars chaque jour à la découverte d'un nouveau site et tu visites des lieux touristiques ainsi que d'autres lieux moins connus. Avec le Swiss Travel Pass personnel, tu peux voyager en train, bus, tram ou bateau et visiter des musées.

### Camps d'été 2018 – Ouverture des inscriptions

Les préparatifs des camps d'été sont en cours. Les informations sur les programmes et les lieux de camps pour la saison 2018 seront disponibles dès le 1er janvier 2018.

Informations et inscription: [www.aso.ch](http://www.aso.ch) ou [www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org).

**IMPRESSUM:**  
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 43<sup>e</sup> année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 425 000 exemplaires, dont 218 287 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

**DIRECTION ÉDITORIALE:** Marko Lehtinen (LEH), rédacteur en chef; Stéphane

Herzog (SH); Marc Lettau (MUL); Jürg Müller (JM); Simone Flubacher (SF), responsable des «news.admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne, Suisse.  
**TRADUCTION:** CLS Communication AG  
**DESIGN:** Joseph Haas, Zurich  
**IMPRESSION:** Vogt-Schild Druck AG, 4552 Dierendingen.

**ADRESSE POSTALE:** Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.  
**E-mail:** [revue@aso.ch](mailto:revue@aso.ch)  
**CLÔTURE DE RÉDACTION DE CETTE ÉDITION:** 30.9.2017

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.–/étranger, CHF 50.–). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. [www.revue.ch](http://www.revue.ch)

**CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.

